



**SNUipp-FSU 67**  
10, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15  
Mail : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)  
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>  
Page Facebook : <http://www.facebook.com/snuipp67>  
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



## Compte rendu du CTSD du 27 juin 2017

### Déclarations liminaire du SNUipp-FSU

A lire en document joint

### Préparation de la rentrée scolaire 2017 dans les écoles

#### • MESURES CONCERNANT LE RESEAU DES CLASSES

N° RNE	Type	Appellation	Localité	IEN	OUV	DECHARGE	COMMENTAIRE
0671972E	E.M.PU		TRUCHTERSHEIM	STRASBOURG 8	1		Réouverture de la classe monolingue fermée en février 2017
0671772M	E.P.PU	LE PARC	OBERNAI	OBERNAI		+ 0.08	Pour 2017/2018, accueil provisoire d'une classe transférée de l'école Picasso.
0670714M	E.P.PU		HEILIGENSTEIN	OBERNAI		+ 0.25	

#### • DEDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP EN ECOLES REP+ :

- Modèle de classe de 12 à 14 élèves (jusqu'à 15 en bilingue), de CP ou de CP/CE1
- 6 postes de Maitre+ déjà implantés dans les écoles sont repositionnés en postes d'adjoints supplémentaires dans ces écoles
- 7 postes de Maitre+ créés au CTSD de février (adjoint supplémentaire dans l'école)
- 9 postes (initialement prévus pour les – de 3 ans, mais non positionnés en CTSD, transformés en postes d'adjoints supplémentaires dans ces écoles)
- 3 postes pris sur les moyens de la carte scolaire restant à répartir permettant de créer des postes d'adjoints supplémentaires
- 1 poste prévu pour assurer les remplacements des enseignants nommés sur ces écoles, bénéficiant de 9 jours de formation REP+ par an

*• Avis du SNUipp-FSU 67 : Ce dédoublement des CP coûtera 4 postes pris sur la réserve qu'il restait pour les ouvertures de classes à la rentrée scolaire. Ce sont autant de classes d'écoles dites « ordinaires » qui ne verront pas leurs effectifs baisser à la rentrée.*

Les écoles concernées par le dispositif sont les suivantes :

Circonscription	Ecole	M+ existant	M+ créé au CTSD de février 2017	Poste supplémentaire à implanter
Strasbourg 1	Ecole Fischart Strasbourg	1		1
Strasbourg 1	Ecole Canardière Strasbourg	1		2

Strasbourg 1	Ecole élémentaire de la Meinau Strasbourg		1	
Strasbourg 3	Ecole Guynemer 1 - Strasbourg	1		
Strasbourg 3	Ecole Guynemer 2 - Strasbourg			1
Strasbourg 3	Ecole Ziegelwasser - Strasbourg		1	1
Strasbourg 4	Ecole Martin Schongauer - Strasbourg		1	
Strasbourg 4	Ecole Gliesberg - Strasbourg		1	
Strasbourg 4	Ecole Léonard de Vinci - Strasbourg		1	2
Strasbourg 4	Ecole Gutenberg - Strasbourg	1		1
Strasbourg 5	Ecole Jacqueline - Strasbourg	1		1
Strasbourg 5	Ecole Brigitte - Strasbourg			1
Strasbourg 5	Ecole Catherine - Strasbourg		1	
Strasbourg 5	Ecole Karine - Strasbourg		1	1
Strasbourg 5	Ecole Eléonore - Strasbourg	1		1
	<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>12</b>

#### • DECHARGES DE DIRECTION

La décharge de direction de l'école élémentaire du Parc à Obernai passe, pour l'année scolaire 2017/2018, de 0,25 à 0,33 en raison de l'accueil provisoire d'une classe transférée de l'école Picasso.

#### • POSTES DE RASED VACANTS ET DECHARGES DES DIRECTEURS D'ECOLES DE 1 A 3 CLASSES

- 15 postes de RASED vacants
- 10 transformés provisoirement en postes de ZIL (remplacement des directeurs d'écoles de 1 à 3 classes durant leurs journées de décharges annuelles). Ces postes sont implantés dans les circonscriptions suivantes :

Erstein  
Haguenau nord  
Molsheim  
Obernai  
Saverne  
Sélestat  
Strasbourg 7  
Strasbourg 8  
Vosges du Nord  
Wissembourg

- Le SNUipp-FSU, avec l'ensemble des organisations syndicales, se bat depuis longtemps pour que les directeurs bénéficient enfin d'un temps décharge. Plus que d'argent c'est bien de temps dont les directeurs ont besoin pour assurer leur travail.

#### • TRANSFERTS DE POSTES

Circonscriptions de Haguenau : L'ULIS créée à la rentrée 2016 à l'école de Donnenheim (Haguenau Sud) est transférée à l'école St Georges de Haguenau (Haguenau Nord).

#### • FUSIONS D'ECOLES

- La fusion des écoles maternelle et élémentaire de Heiligenstein a été décidée par le conseil municipal.
- La nouvelle école primaire se composera de 4 classes, dont 1 maternelle et 3 élémentaires et le directeur bénéficiera d'une décharge de 25 %.